

Financement de l'innovation :

France Invest décrypte les ressorts de 6 ans de financements de la French Tech et formule ses propositions pour maintenir le cap

France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) présente une étude inédite sur les segments du *venture* et du *growth* : un travail qui a pour objectif de mettre à disposition des chiffres sur l'activité du financement de l'innovation par les acteurs du capital-investissement français sur la période 2016 – S1 2022.

Claire Chabrier, présidente de France Invest, commente « *Le financement de l'innovation sous toutes ses formes est un enjeu clé pour le développement économique de la France et un enjeu de souveraineté pour l'Union Européenne, nécessaire à la décarbonation de l'économie et à la réindustrialisation du pays. Dans un contexte d'ajustement, nous souhaitons nous assurer que les acteurs français du *venture* et du *growth* permettront d'accompagner la French Tech et de la soutenir au travers des cycles, grâce à des équipes d'investissement expérimentées, tout le long du continuum de financements.* »

Le marché du *venture* et du *growth* : 2016 – S1 2022

L'étude de France Invest montre la progression forte du segment du *venture* et du *growth* : 125 sociétés de gestion (sur plus de 400) sont actives sur ce segment au 30 juin 2022, qui a gagné en taille, en impact économique, en maturité des équipes et du marché. Résultat de l'attractivité du segment auprès des investisseurs institutionnels et privés, l'augmentation des montants levés, du nombre de fonds et de leur taille sont autant de signes qui montrent que **le continuum de financements, de l'amorçage au *growth*, s'est étoffé en France ces dernières années.**

Les lignes de force

- À fin 2021, 3 555 start-up, entreprises innovantes et licornes étaient accompagnées par des acteurs français du *venture* et du *growth*, dont 2 449 entreprises françaises qui emploient près de 125 000 collaborateurs.
- Entre 2016 et le 1er semestre 2022, les acteurs du capital-investissement ont investi 16,6 Md€ dans, en moyenne, plus de 900 opérations par an et ont ainsi accompagné le développement de la French Tech ;
- **Le segment a connu une forte croissance ces dernières années** : en 2021, 7,3 Md€ ont été levés par les sociétés de gestion (+42 % vs. 2020 et x4 vs 2016) et 4,6 Md€ ont été investis (+ 68 % vs 2020 en montants investis et x5 vs 2016.) dans 1 162 start-up (+ 21 % vs 2020 et x2 vs 2016)
- La croissance du segment est portée en partie par les levées des fonds de *growth* (3,6 Md€ levés en 2021, un chiffre multiplié par 9 entre 2019 et 2021) ; suivies de celles des fonds de *venture* (3,7 Md€ levés en 2021, x2,4 vs 2016).
- Cette progression des montants levés s'accompagne également d'une hausse du nombre de fonds levés et de la taille de ces fonds : 38 véhicules ont atteint une taille supérieure à 200 M€ entre 2016 et le S1 2022 (contre 12 entre 2006 et 2016) et sont en mesure de venir soutenir la création de champions nationaux et internationaux.
- La part des fonds de biotech dans les levées a fortement progressé pour atteindre 19 % en 2021 (vs 10 % sur la période 2016-2020). À noter que ces fonds ont une forte

capacité à lever des capitaux à l'étranger (39 % des capitaux levés entre 2016 et S1 2022, vs 16 % pour la Tech) ;

- Au S1 2022, les levées des fonds de *venture* et de *growth* ont diminué de 16 % vs S1 2021 (-36 % pour le *growth* / +11 % pour le *venture*).

Notons que **l'attractivité nouvelle auprès d'investisseurs institutionnels et particuliers, qu'ils soient français ou étrangers** (38 % des souscriptions en provenance de l'étranger en 2021, contre 14 % en moyenne entre 2016 et 2020), ainsi que **l'initiative Tibi** (qui concerne principalement les fonds de *growth*) sont parmi les principales raisons de la hausse des levées de fonds. Plus précisément :

- Les engagements des investisseurs partenaires de l'initiative Tibi se sont traduits par un accroissement du poids des assureurs en 2020 et 2021, dans les levées et dans une moindre mesure du poids des caisses de retraites et des industriels ;
- Les investisseurs étrangers ont également intensifié leurs souscriptions à des fonds français en 2021 via les fonds de fonds (notamment aux États-Unis et au Luxembourg) et les fonds souverains (FEI et fonds souverains d'Asie et du Moyen-Orient) ;
- Les investisseurs particuliers et les *family office* ont doublé leurs investissements dans les fonds de *venture* et de *growth* en 2021 (1,5 Md€). Cette progression est portée essentiellement par les fonds institutionnels (FPCI, SLP) accessibles principalement aux investisseurs avertis.

Nos propositions pour préserver le continuum de financements de l'innovation

L'étude montre, qu'en quelques années, **un écosystème riche d'investisseurs** dans les start-up s'est construit et a gagné en maturité pour accompagner la French Tech dans sa croissance.

Néanmoins, **des fragilités persistent sur l'ensemble de l'écosystème** et une période plus complexe s'est ouverte notamment sur le plan des levées de fonds. Pourtant, la capacité à accompagner et réinvestir dans la durée dans les start-up est un critère déterminant de leur réussite, et avec elle de la croissance d'une économie innovante, souveraine et décarbonée

Dans ce contexte, la poursuite du soutien apporté ces dernières années par les pouvoirs publics et les investisseurs institutionnels sera structurant pour **permettre aux fonds de *venture* et de *growth* de continuer à accompagner la tech française.**

Nos propositions pour maintenir le cap :

- Mieux flécher l'épargne des Français vers le capital-investissement, en renforçant le référencement des fonds de capital-investissement dans les contrats d'assurance-vie en UC, l'épargne retraite et l'épargne salariale
- Libérer les contraintes sur les investisseurs institutionnels (Solvabilité 2, régime réglementaire des caisses de retraite, ...) et lancer rapidement un dispositif *Tibi 2*
- Améliorer le régime européen des aides d'Etat
- Permettre aux entreprises de mieux financer l'innovation à travers un régime du *corporate venture* réinventé
- Faire fonctionner efficacement les régimes et enveloppes existantes : PEA, PEA/PME, FCPI, et rendre fonctionnel le dispositif d'apport cession pour permettre de réinvestir les succès entrepreneuriaux dans la tech

L'étude complète est disponible sur le site de France Invest www.franceinvest.eu.

Contacts presse

France Invest – Sonia Duarte – +33 (0)7 86 60 01 20 – s.duarte@franceinvest.eu

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 400 membres actifs et 185 membres associés au 31/12/2022. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'information : www.franceinvest.eu